

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2008)
Heft: 1

Artikel: L'année 2007 en accéléré
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'année 2007 en accéléré

JANVIER

8 janvier. L'Office fédéral de l'énergie récompense les huit premiers lauréats du Watt d'Or édition 2007. Le Watt d'Or est une distinction purement honorifique mise sur pied pour honorer les meilleures performances réalisées dans le domaine de l'énergie.

10 janvier. La Commission européenne propose un paquet de mesures établissant une nouvelle politique énergétique pour l'Europe afin de lutter contre le changement climatique et de renforcer la sécurité énergétique et la compétitivité de l'UE. Objectifs d'ici à 2020: faire passer la part des énergies renouvelables à 20% (7% aujourd'hui), réduire la consommation énergétique de 20%, réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre.

26 janvier. L'entreprise électrique Axpo décide de retirer son spot publicitaire mettant en scène Köbi Kuhn, l'entraîneur de l'équipe nationale de football, et dénigrant l'énergie solaire.

FÉVRIER

16 février. Le DETEC publie le résumé des perspectives énergétiques 2035 fournissant des indications sur les tendances dans l'évolution de l'approvisionnement en énergie de la Suisse.

21 février. Le Conseil fédéral présente sa nouvelle politique énergétique pour parer à la pénurie d'énergie attendue. La stratégie repose sur quatre piliers: efficacité énergétique, énergies renouvelables, grandes centrales électriques et collaboration internationale.

MARS

6 mars. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le ministre italien pour le développement économique Pier Luigi Bersani signent à Rome un accord sur la reconnaissance mutuelle de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables ainsi qu'un accord sur les lignes électriques transfrontalières.

23 mars. Le Parlement adopte la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl). La nouvelle loi dicte les conditions régissant l'ouverture échelonnée du marché suisse de l'électricité et le renforcement de la sécurité de l'approvisionnement.

27 mars. Début à Neuchâtel de la 8^e Conférence nationale de la recherche énergétique. L'adoption du projet de Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération pour 2008–2011 est au centre des discussions.

AVRIL

13 avril. La consommation d'électricité de la Suisse a augmenté de 0,8% en 2006 atteignant ainsi, avec 57,8 milliards de kWh, un nouveau record.

20 avril. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger participe à la conférence internationale sur l'efficacité énergétique à Berlin. Il présente les objectifs à long terme de la Suisse dans ce domaine aux ministres de l'énergie des Etats membres de l'UE et du G8 participant à la conférence.

23 avril. La consultation publique relative à la conception générale du plan sectoriel pour le dépôt des déchets radioactifs en couches géologiques profondes a pris fin. Près de 150 prises de position ont été déposées.

MAI

22 mai. Les offices fédéraux de l'énergie, de l'environnement et de l'agriculture publient une étude montrant que les carburants biogènes ne sont pas forcément plus respectueux de l'environnement que les carburants fossiles.

31 mai. En 2006, la consommation moyenne de carburant des voitures neuves vendues en Suisse se montait à 7,62 litres pour 100 kilomètres, soit une diminution de 0,05 litre (0,65%) par rapport à 2005. L'objectif de 6,9 l/100 km fixé entre le DETEC et auto-suisse n'a pas été atteint.

JUIN

26 juin. Le programme SuisseEnergie présente ses résultats 2006 et la nouvelle plate-forme de l'efficacité énergétique à l'occasion de la conférence bilan et stratégie des 26 et 27 juin à Soleure. Impact augmenté de près de 26% par rapport à 2005.

28 juin. La consommation d'énergie finale en Suisse en 2006 a diminué de 0,5% par rapport à 2005. Les températures plus élevées et la hausse des prix du pétrole sont les principales causes de ce recul.

JUILLET

3 juillet. L'entreprise Axpo annonce renoncer à ses projets de centrales à gaz à cycle combiné de Perlen (LU) et Schweizerhalle (BL). Axpo explique sa décision par la volonté du parlement de compenser 70% des émissions de CO₂ en Suisse.

9 juillet. Les fonds publics consacrés à la recherche énergétique restent à un niveau très bas. En 2006, les collectivités publiques ont investi environ 165 millions de francs dans la recherche énergétique, contre 250 millions en termes réels en 1992.

AOÛT

4 août. La Chambre des représentants américaine a voté une loi obligeant les fournisseurs d'électricité à tirer 15% de leur production des énergies solaire et éolienne d'ici à 2020. Objectif: réduire de quelque 500 millions de tonnes les émissions de CO₂.

24 août. Le gouvernement allemand adopte un programme de mesures pour réduire de 40% les émissions de CO₂ d'ici à 2020.

SEPTEMBRE

3 septembre. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger présente à Berne une série de mesures concrètes visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables. Deux plans d'action sont soumis à la discussion.

28 septembre. Le centime climatique continuera d'être perçu. La Fondation centime climatique serait en mesure de réaliser les objectifs convenus de réduction de CO₂ en Suisse et à l'étranger d'ici à 2012. Le DETEC n'a donc pas utilisé le premier délai de résiliation du contrat.

OCTOBRE

9 octobre. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a signé à Bakou avec le ministre azerbaïdjanais de l'énergie et des transports Natig Aliyev un Memorandum of Understanding de coopération dans le domaine de l'énergie. Cet accord vise notamment à renforcer la collaboration bilatérale en matière de fourniture et de transport de gaz naturel et de pétrole.

11 octobre. Les Cités de l'énergie de Lausanne et Montreux reçoivent à Bruxelles les 1^{er} et 2^{er} prix du «Display® Towards Class A 2007» pour leurs campagnes exemplaires de communication Display® visant à afficher les performances énergétiques des bâtiments.

NOVEMBRE

8 novembre. Première réunion de négociation à Bruxelles entre la Suisse et l'Union européenne dans le domaine de l'électricité.

26 novembre. Nobuo Tanaka, directeur exécutif de l'agence internationale de l'énergie (AIE), présente à Berne le rapport faisant suite à un examen approfondi de la politique énergétique suisse mené en mars 2007 par l'AIE. L'impact du programme SuisseEnergie, les plans d'action ainsi que les progrès réalisés dans l'ouverture du marché de l'électricité sont particulièrement salués. Les critiques majeures tournent autour des conditions cadres pour la construction de nouvelles centrales électriques ainsi que de l'imposition trop facile des énergies fossiles.